

**P François**

*Président*

**G Vidal-Trécan**

*VP enseignement*

**L Moret**

*VP A enseignement*

**Bastuji-Garin**

*VP Recherche*

**F Chauvin**

*VPA Recherche*

**D Bertrand**

*VP Hôpital*

**P Auquier**

*VP A Hôpital*

**F Richard**

*Sécrétaire général*

**A Duclos**

*Trésorier*

**T Lavigne**

*Trésorier adjoint*



## Compte-Rendu de la réunion téléphonique du Conseil d'Administration du 14 juin 2016

**Présents** : N Agrinier, C Alberti, P Auquier, S Bastuji-Garin, C Colin, A Duclos, P François, V Gardette, D Jolly, T Lavigne, L Moret,

**Excusés** : P Astagneau, R Michel, F Richard, G Vidal-Trécan.

### **Séminaire de formation des internes de 2017**

Il est rappelé que le CA du CUESP du 8 mars 2016 a décidé que le séminaire de 2017 serait organisé à Paris, contre l'avis du CLISP et de l'association des internes d'île-de-France. Depuis lors les internes de Nantes se sont mobilisés avec l'accord des enseignants pour organiser le séminaire à Nantes. Ces internes apparaissent très engagés et ont fait avancer le projet sur le plan du budget et du programme pédagogique qui serait consacré à « Urbanisme et santé publique ».

Après discussion sur les avantages et inconvénients des deux solutions le CA décide que le séminaire de 2017 serait organisé à Nantes.

Pour le séminaire de 2018 on peut envisager Paris, Marseille ou Toulouse.

### **Point sur la réforme du troisième cycle.**

Dans un exposé diffusé en mai, Benoit Schlemmer décrit le schéma général des DES dont la dernière année (les deux dernières pour les filières chirurgicales) se ferait sur un statut d'assistant spécialiste. Ainsi le DES comprendrait 3 ans d'internat avec soutenance de la thèse d'exercice puis un an d'assistantat hospitalier se terminant par la validation du DES. Ce schéma a reçu l'approbation des associations d'internes mais est globalement rejeté par les collèges des spécialités chirurgicales car la formation des chirurgiens se trouve raccourcie d'un an par rapport au schéma classique : internat 5 ans + assistantat 2 ans. Après discussion il apparaît que cette modification du statut de la 4<sup>ième</sup> année du DES ne modifie pas fondamentalement la maquette prévue pour le DES de santé publique, bien que ça puisse compliquer la mise en place de l'option administration de la santé et des FST. Pour présenter ce nouveau schéma (et le faire adopter par les enseignants) les deux ministères ont convoqué (le 9 juin) les présidents des CNU de médecine (puis les présidents

des collègues) à une réunion à Paris le 15 Juin. Devant l'impossibilité de P Auquier et de P François de se libérer pour cette réunion, il a été demandé à P Astagneau d'y représenter le CUESP.

Par ailleurs la coordination des collègues organise une réunion le 12/7/16 de 9h30 à 13h30 à Cochin pour faire le point sur la réforme.

Le groupe qui s'occupe de l'option « administration de la santé » a mandaté Laurent Chambaud pour interroger les cabinets des deux ministères. Les messages sont partis mais il ne semble pas y avoir de réponse. Il est convenu de relancer Laurent Chambaud.

### **Abrégé Masson sur le deuxième cycle.**

Masson nous demande une mise à jour de l'abrégé pour décembre 2017. Il s'agira d'une 4<sup>ème</sup> édition dont la coordination a été confiée à T Lavigne. Dans le même temps Masson nous propose de réaliser un ouvrage « compagnon » constitué de fiches de synthèse des items traités dans l'abrégé.

Parmi les critiques colligées par Masson à propos de la 3<sup>ème</sup> édition, on note que les étudiants se plaignent de n'avoir pas dans le même volume les items de médecine du travail et de médecine légale. Après discussion sur l'opportunité d'associer ces deux spécialités à l'élaboration d'un ouvrage commun il est décidé d'en rester aux items qui relèvent de notre spécialité et qui sont dans l'ouvrage actuel.

T Lavigne propose d'envoyer aux auteurs des chapitres un rétro-planning de la nouvelle édition.

### **Ouvrage LCA chez Ellipses.**

Les éditions Ellipses nous proposent de réaliser un recueil d'une trentaine de dossiers de LCA (article + 15 QCM + corrigé pédagogique). Il faut que les articles soient libres de droit, ce qui doit être le cas de tous les articles en open access (mais une confirmation doit être demandée à Ellipses). C Binquet, J Berbis et M Dramé ont accepté de coordonner ce travail et ont fait passer des propositions d'organisation de l'ouvrage et du travail. A noter qu'une partie des dossiers pourrait être élaborée par des enseignants de thérapeutique.

Le CA valide les propositions du groupe de travail et précise que les articles seront tous en anglais.

**Le prochain conseil d'administration est prévu le 27 octobre 2016, de 13h à 16h30 en présentiel à Paris (Cochin).**

**P François**

*Président*

**G Vidal-Trécan**

*VP enseignement*

**L Moret**

*VP A enseignement*

**Bastuji-Garin**

*VP Recherche*

**F Chauvin**

*VPA Recherche*

**D Bertrand**

*VP Hôpital*

**P Auquier**

*VP A Hôpital*

**F Richard**

*Sécrétaire général*

**A Duclos**

*Trésorier*

**T Lavigne**

*Trésorier adjoint*



## Compte-Rendu de la réunion téléphonique du Conseil d'Administration du 14 juin 2016

**Présents** : N Agrinier, C Alberti, P Auquier, S Bastuji-Garin, C Colin, A Duclos, P François, V Gardette, D Jolly, T Lavigne, L Moret,

**Excusés** : P Astagneau, R Michel, F Richard, G Vidal-Trécan.

### **Séminaire de formation des internes de 2017**

Il est rappelé que le CA du CUESP du 8 mars 2016 a décidé que le séminaire de 2017 serait organisé à Paris, contre l'avis du CLISP et de l'association des internes d'île-de-France. Depuis lors les internes de Nantes se sont mobilisés avec l'accord des enseignants pour organiser le séminaire à Nantes. Ces internes apparaissent très engagés et ont fait avancer le projet sur le plan du budget et du programme pédagogique qui serait consacré à « Urbanisme et santé publique ».

Après discussion sur les avantages et inconvénients des deux solutions le CA décide que le séminaire de 2017 serait organisé à Nantes.

Pour le séminaire de 2018 on peut envisager Paris, Marseille ou Toulouse.

### **Point sur la réforme du troisième cycle.**

Dans un exposé diffusé en mai, Benoit Schlemmer décrit le schéma général des DES dont la dernière année (les deux dernières pour les filières chirurgicales) se ferait sur un statut d'assistant spécialiste. Ainsi le DES comprendrait 3 ans d'internat avec soutenance de la thèse d'exercice puis un an d'assistantat hospitalier se terminant par la validation du DES. Ce schéma a reçu l'approbation des associations d'internes mais est globalement rejeté par les collèges des spécialités chirurgicales car la formation des chirurgiens se trouve raccourcie d'un an par rapport au schéma classique : internat 5 ans + assistantat 2 ans. Après discussion il apparaît que cette modification du statut de la 4<sup>ième</sup> année du DES ne modifie pas fondamentalement la maquette prévue pour le DES de santé publique, bien que ça puisse compliquer la mise en place de l'option administration de la santé et des FST. Pour présenter ce nouveau schéma (et le faire adopter par les enseignants) les deux ministères ont convoqué (le 9 juin) les présidents des CNU de médecine (puis les présidents

des collègues) à une réunion à Paris le 15 Juin. Devant l'impossibilité de P Auquier et de P François de se libérer pour cette réunion, il a été demandé à P Astagneau d'y représenter le CUESP.

Par ailleurs la coordination des collègues organise une réunion le 12/7/16 de 9h30 à 13h30 à Cochin pour faire le point sur la réforme.

Le groupe qui s'occupe de l'option « administration de la santé » a mandaté Laurent Chambaud pour interroger les cabinets des deux ministères. Les messages sont partis mais il ne semble pas y avoir de réponse. Il est convenu de relancer Laurent Chambaud.

### **Abrégé Masson sur le deuxième cycle.**

Masson nous demande une mise à jour de l'abrégé pour décembre 2017. Il s'agira d'une 4<sup>ème</sup> édition dont la coordination a été confiée à T Lavigne. Dans le même temps Masson nous propose de réaliser un ouvrage « compagnon » constitué de fiches de synthèse des items traités dans l'abrégé.

Parmi les critiques colligées par Masson à propos de la 3<sup>ème</sup> édition, on note que les étudiants se plaignent de n'avoir pas dans le même volume les items de médecine du travail et de médecine légale. Après discussion sur l'opportunité d'associer ces deux spécialités à l'élaboration d'un ouvrage commun il est décidé d'en rester aux items qui relèvent de notre spécialité et qui sont dans l'ouvrage actuel.

T Lavigne propose d'envoyer aux auteurs des chapitres un rétro-planning de la nouvelle édition.

### **Ouvrage LCA chez Ellipses.**

Les éditions Ellipses nous proposent de réaliser un recueil d'une trentaine de dossiers de LCA (article + 15 QCM + corrigé pédagogique). Il faut que les articles soient libres de droit, ce qui doit être le cas de tous les articles en open access (mais une confirmation doit être demandée à Ellipses). C Binquet, J Berbis et M Dramé ont accepté de coordonner ce travail et ont fait passer des propositions d'organisation de l'ouvrage et du travail. A noter qu'une partie des dossiers pourrait être élaborée par des enseignants de thérapeutique.

Le CA valide les propositions du groupe de travail et précise que les articles seront tous en anglais.

**Le prochain conseil d'administration est prévu le 27 octobre 2016, de 13h à 16h30 en présentiel à Paris (Cochin).**